



Mondercange, le 3 mars 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 6 mars 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 6 mars 2020 l'intervention suivante :

En prenant le CR164 en direction de Foetz, le champ se trouvant à la gauche en sortant de la localité de Bergem se présente sous un triste jour. Les arbres séculaires qui ont bordé la chaussée sont abattus et leurs troncs jonchent désolément le sol.



A ce sujet, le Collège des Bourgmestre et Échevins peut-il nous fournir les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, connaît-il les raisons de cette coupe démesurée et radicale ?
- qui est l'initiateur de ces travaux ?
- est-ce que les autorisations nécessaires ont été accordées ?
- est-il prévu de planter de nouveaux arbres à cet endroit ou est-ce qu'il est prévu de réaliser des mesures de compensation ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK